

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 17 MARS 2023**

**N° 2023-021**

*L'an deux mil VINGT TROIS, le DIX SEPT du mois de MARS, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame GAUTHIER-DARCET, Conseillère Municipale.*

Date de Convocation :

11/03/2023

Etaient présents : Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Philippe BOSQUET, Jean-François DEROIDE, Christophe TIRARD, Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT, Brigitte GAUTHIER-DARCET

Date d'Affichage :

11/03/2023

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Absents excusés : Messieurs Philippe HERITIER, David PETITON

Pouvoirs :

- Monsieur Philippe HERITIER à Monsieur Francis LEGROUT

- Monsieur David PETITON à Monsieur Christophe TIRARD

*Formant la majorité des membres en exercice.*

*Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE*

**OBJET : TRAVAUX DE L'EGLISE**

*Suite au diagnostic sanitaire réalisé par l'atelier d'architectes Dantan, le total estimé des travaux est de 156 059 € HT. Les honoraires du bureau d'architectes seraient de 14 435,45 € HT (9,25 %).*

*Pour l'année 2023 sont à prévoir les études d'avant-projet, le dossier de permis de construire, les études de projet, et la consultation des entreprises (soit environ 10 000 €).*

*Monsieur Bosquet propose qu'une demande de subvention soit réalisée auprès de la DRAC, du Département et de la Fondation du Patrimoine.*

*Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité le devis de 14 435.45 € HT proposé par l'atelier Dantan et autorisent Mr le Maire à effectuer les demandes de subventions auprès de tout organisme compétent en la matière.*

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits*

*Le registre dûment signé*

**Le Maire**

**Olivier de CONIHOUT**



Véronique DEPREUX,  
1er adjointe